

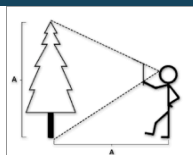
Espèces inventoriées : Alisier torminal, Chêne Pubescent, Cormier, Erable de Montpellier, Viorne lantane.

Nom de l'observateur :

Date d'observation					
Si carte : n° d'observation	A reporter sur la carte				
Commune					
Lieu-dit					
Coordonnées GPS (via Google maps par exemple)	<u>Latitude et longitude</u> - Degrés décimaux : ex : 48.858335, 2.294349 - Notation angulaire : ex : 48°51'30.0"N 2°17'39.7"E				
Nom du propriétaire de la parcelle privée	Si connu				
Espèce	Listées ci-dessus.				
Certitude	- A déterminer - Douteuse - Certaine				
Situation de l'arbre	- Isolé - Intégré à une haie - Lisière de boisement - Dans un boisement				
Hauteur estimée (m)					
Nombre d'individus présents	Si plus de 11 individus recensés indiquez des intervalles. Ex : 15-20				
Remarques éventuelles	Ex: Précision sur le site où se situe l'arbre.				

Comment mesurer la hauteur d'un arbre ?

1. Prenez un bâton de même longueur que votre bras.
2. Tenez-le par la base et étendez votre bras vers l'avant.
3. Regardez le bâton, tout en ayant l'arbre dans le champ de vision.
4. Reculez jusqu'à ce que la pointe du haut de l'arbre « touche » le bout du bâton.
5. Placez un repère juste en dessous de vos pieds et marchez jusqu'à l'arbre en comptant les mètres.



Cette action est menée dans le cadre du projet Inven'Terre porté par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.



Avec le soutien financier de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.

Espèces inventoriées : Alisier torminal, Chêne Pubescent, Cormier, Erable de Montpellier, Viorne lantane.

Nom de l'observateur :

Date d'observation					
Si carte : n° d'observation	A reporter sur la carte				
Commune					
Lieu-dit					
Coordonnées GPS (via Google maps par exemple)	<u>Latitude et longitude</u> - Degrés décimaux : ex : 48.858335, 2.294349 - Notation angulaire : ex : 48°51'30.0"N 2°17'39.7"E				
Nom du propriétaire de la parcelle privée	Si connu				
Espèce	Listées ci-dessus.				
Certitude	- A déterminer - Douteuse - Certaine				
Situation de l'arbre	- Isolé - Intégré à une haie - Lisière de boisement - Dans un boisement				
Hauteur estimée (m)					
Nombre d'individus présents	Si plus de 11 individus recensés indiquez des intervalles. Ex : 15-20				
Remarques éventuelles	Ex: Précision sur le site où se situe l'arbre.				

Comment mesurer la hauteur d'un arbre ?

1. Prenez un bâton de même longueur que votre bras.
2. Tenez-le par la base et étendez votre bras vers l'avant.
3. Regardez le bâton, tout en ayant l'arbre dans le champ de vision.
4. Reculez jusqu'à ce que la pointe du haut de l'arbre « touche » le bout du bâton.
5. Placez un repère juste en dessous de vos pieds et marchez jusqu'à l'arbre en comptant les mètres.

